



# Activités d'Harmonisation de la CEA en matière de politique sur les Technologies de l'Information et de la Communication

Réunion de Lancement du Projet UIT/UE de « Soutien à  
l'Harmonisation des Politiques TIC en Afrique au Sud du Sahara »

Addis Abeba, 11-12 décembre 2008

Makane Faye  
Conseiller principal, NTIC

Nations Unies  
Commission économique pour l'Afrique



# Sommaire

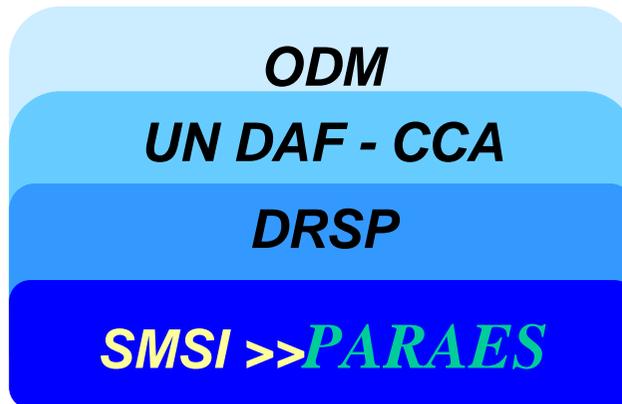
- TIC et défis pour l'Afrique : AISI
- Des politiques nationales harmonisées à travers les plans NICI
- Appui aux CERs dans l'harmonisation de la réglementation
  - La Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)
  - La Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC)
- Élaboration de cadres harmonisés sur la cyber sécurité pour les États membres
- Actions futures



# TIC et Défis pour l'Afrique

- Partir des préoccupations nationales

L'approche internationale



L'approche africaine



⇒ Pour l'AISI, TIC partie intégrante des plans et activités de développement nationaux



# African Information Society Initiative (AISI)

## Initiative pour la Société de l'Information en Afrique

Cadre régional pour le développement des TIC

- Adopté en 1996 par les ministres africains de l'Économie et par la Conférence de l'UIT à Abidjan
- Adopté par le Sommet de l'OUA de 1996 à Yaoundé
- Endossé par le Sommet du G7+1 de Denver

Créé pour contribuer à relever les défis de développement économique et social du continent avec l'appui des TIC

AISI est:

- une vision africaine
- un cadre de programmation et d'harmonisation
- Un outil de coordination
- une série d'applications sectorielles définies selon les priorités des États



**African Information Society Initiative**

*Africa's digital agenda*



# *Harmonisation à travers les Plans NICI*



## Qu'est ce le Plan NICI

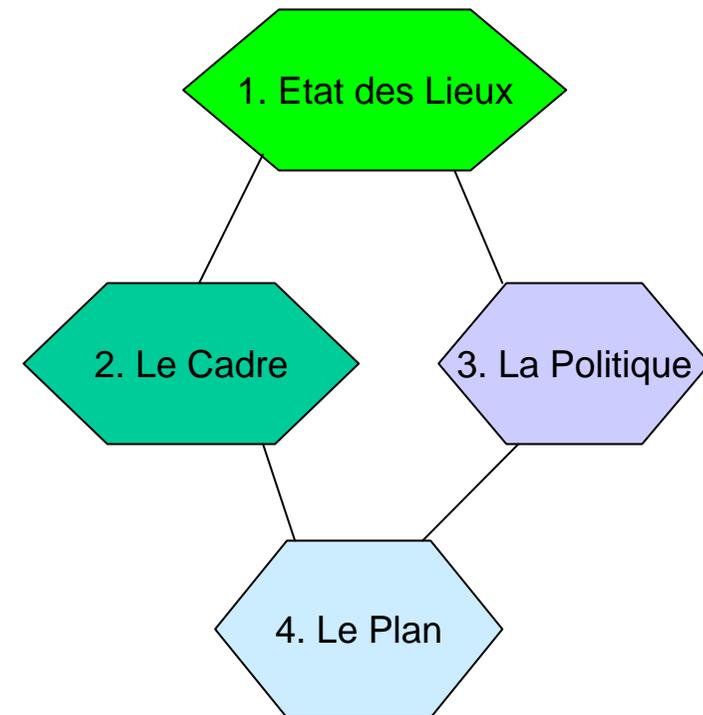
# National Information and Communication Infrastructure (Plan)

*Plan National de Développement de l'Infrastructure  
de l'Information et de la Communication = Stratégie  
nationale sur les TIC = Cyberstratégie*

## Les Produits du processus NICI

- *L'Etude des besoins:* (ETAT DES LIEUX)
- *Le Document Cadre:* problème et orientations (POURQUOI)
- *La Politique:* Engagements de l'Etat en rapport avec CE QUI a besoin d'être fait
- *Le Plan:* COMMENT les engagements devront être traduits en programmes concrets

### Documents harmonisés suivants:





## NICI Graph (November 2008)

- Algeria
- Benin
- Burkina Faso
- Botswana
- Burundi
- Cameroon
- Cape Verde
- Central African Republic
- Chad
- Comoros
- Congo
- Cote d'Ivoire
- Djibouti
- Egypt
- Ethiopia
- Gambia
- Ghana
- Guinea
- Kenya
- Lesotho
- Liberia
- Madagascar
- Malawi
- Mali
- Mauritania
- Mauritius
- Morocco
- Mozambique
- Namibia
- Niger
- Nigeria
- Rwanda
- Senegal
- Seychelles
- South Africa
- Sudan
- Swaziland
- Tanzania
- Tunisia
- Uganda
- Zambia
- Zimbabwe



Countries with an ICT Policy

Countries in the process of developing an ICT Policy

Countries where the ICT Policy development process is not launched

Copyright, UNECA, 2008



*Appui aux Communautés  
économiques régionales (CERs)  
dans l'harmonisation de la  
réglementation*



*Les actes additionnels de la  
CEDEAO sur la réglementation  
élaborés par la CEA  
avec le soutien financier du Canada*

*Les actes ont été adoptés par le Conseil des  
Ministres TIC à Praia le 16 octobre 2008*



## ACTE SUR LA PROTECTION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

- Il vise à mettre en place un dispositif de lutte contre les atteintes à la vie privée susceptibles d'être engendrées par l'économie de l'information

## ACTE SUR LA CYBERCRIMINALITE

- Il vise à moderniser les instruments de répression de la cybercriminalité, par l'élaboration d'une politique d'adoption d'incriminations nouvelles spécifiques aux TIC



## *Les projets d'actes additionnels CEDEAO*

*Le Conseil des Ministres TIC réuni à Praia le 16 octobre 2008 a demandé à la CEDEAO de soumettre les deux projets d'actes additionnels suivants pour examen conjoint par les Ministres TIC et ceux de la Justice à Banjul en février 2009 pour approbation par le Parlement de la CEDEAO*



## PROJET SUR L'HARMONISATION DU CADRE LEGAL ET REGLEMENTAIRE DES TIC

- Il vise à la fois à définir les objectifs et les grandes orientations de la société de l'Information en Afrique de l'Ouest et à compléter les législations actuelles des États et institutions de la sous-région en matière de TIC
- Il prend en charge les engagements actuels des États membres au plan sous-régional, continental et international



## PROJET SUR SUR LE COMMERCE ELECTRONIQUE

- Il vise à:
  - mettre en place un cadre normatif approprié correspondant à l'environnement juridique, culturel, économique et social de la zone ouest africaine
  - assurer la sécurité et le cadre juridique nécessaires à l'émergence d'un commerce fiable utilisant les TIC



*Soutien apporté à la CEMAC et  
la CEEAC dans le domaine de la  
règlementation*



## Stratégie eCEMAC 2010 et Stratégie CEEAC

- Activités initiées en 2002 avec l'OIF menant à l'adoption par les ministres TIC de la CEMAC en novembre 2008 à Brazzaville des actes suivants sur: l'harmonisation des réglementations et des politiques de régulation de communications électroniques, les régimes juridiques, le service universel, l'Interconnexion, les tarifs, la protection des données
- Des directives complémentaires seront adoptées en 2009 sur: l'interconnexion internationale extra sous régionale, la cybercriminalité et la cyber sécurité



*Élaboration par la CEA de cadres  
harmonisés sur la cyber sécurité  
pour les États membres  
avec le soutien financier du Canada*



# Élaborer un module cyber sécurité pour les plans NICI

- L'objectif était d'élaborer un modèle de législation sur la cyber sécurité en Afrique en prenant en compte les exigences liées à la politique, la législation, la réglementation et l'infrastructure
- L'étude s'est déroulée dans 4 pays: Burkina Faso, Ghana, Kenya, Mozambique
- Le résultat intermédiaire est la mise en place d'un cadre tenant compte des réalités des pays concernés
- Les étapes futures concernent les consultations nationales et le renforcement des capacités multi-acteurs et la préparation d'un module pouvant s'intégrer dans la mise en œuvre sectorielle des plans NICI
- La mission s'est déroulée entre juin et septembre 2008



*Étapes futures concernant la  
réglementation sur les TIC*



- Transposition des Actes CEDEAO dans les législations nationales
- Renforcement des capacités nationales et sous-régionales
- Création de centres nationaux de surveillance de la cybercriminalité en Afrique de l'Ouest
- Adoption des Actes CEDEAO sur le Cadre TIC et l'e-commerce
- Adaptation/transposition des Actes CEDEAO par d'autres Communautés Économiques Régionales (CERs)
- Adoption d'Actes CEMAC sur la cyber criminalité et la cyber sécurité
- Élaboration d'Actes continentaux avec l'Union africaine et les partenaires
- Finalisation du modèle national cyber securite et de son module NICI



**African Information Society Initiative**

*Africa's digital agenda*



Merci !

<http://www.uneca.org/aisi>

[aisi@uneca.org](mailto:aisi@uneca.org)

[www.uneca.org/aisi](http://www.uneca.org/aisi)